



JULIEN CHAIGNEAU



607

Campagne contre l'Allemagne du 6 août 1914 au 7 janvier 1919.

Julien Elie Jean Augustin CHAIGNEAU, né le 20 mai 1887, à la Boissière de Montaigu, meunier, fils d'Aimé Auguste Elie CHAIGNEAU, 30 ans, meunier au Pont Leger de la Boissière de Montaigu, et de Marie Céline Léonie JAUNATRE, 30 ans, son épouse.

Julien a les cheveux châtain, les yeux roux, le front couvert, le nez ordinaire, la bouche moyenne, le menton rond, le visage ovale, il mesure 1,63 mètre.

Inscrit sous le N° 65 de la liste cantonale de Montaigu.

Incorporé à la 11^{ème} Section des Commis et Ouvriers Militaires d'Administration à compter du 7 octobre 1908, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 1179, soldat de 2^{ème} classe.

Soldat de 1^{ère} classe le 9 avril 1910. Envoyé en congé le 25 septembre 1910.

Certificat de bonne conduite accordé.

Passé dans les réserves de l'armée active le 1^{er} octobre 1910.

Affecté à la 11^{ème} section de Commis et Ouvriers Militaires d'Administration.

Rappelé à l'activité, en vertu du décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914.

Arrivé au corps le 2 août 1914. Maintenu service armé apte à toutes les armes par la commission de réforme de Bar le Duc le 18 novembre 1916.

Passé au 82^{ème} Régiment d'Infanterie le 11 décembre 1916.

Proposé pour la réforme N° 1, après gratification de 6^{ème} catégorie le 18 janvier 1919 pour : Pour séquelles de fracture du bras droit par balle, avec résection atypique de la tête humérale, propulsion et abduction, amyotrophie du moignon et du membre supérieur. Admis à une pension de 720 francs par Arrêté Ministériel en date du 17 octobre 1923.

Citation à l'ordre du Régiment en date du 6 juin 1918 " Très bon grenadier, d'un dévouement absolu et d'un moral élevé. Le 4 juin 1918 a protégé efficacement un fusilier mitrailleur, attaquant à la grenade un groupe important d'ennemis qui se trouvaient à courte distance et a contribué à les mettre en fuite en lui infligeant des pertes sérieuses. A été blessé au cours de cette action.

A été décoré de la Médaille Militaire avec Croix de Guerre.